Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)		Réseau de Transport d'Élecrticité	Tel : 06-66-53-70-48
Aéronef (type couleur immatriculation)	H125 F-GRAA	Bleu	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	GUILLOT Yoann 06-66-53-70-48		

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
09-08/2021	Albertville	Albertville	/	/	/	Visite de ligne électrique suite déclenchement. Ligne 150kV Longefan-Col-Serre Barbin.
						Localisation dans le parc : Col du Galibier --> Serre Chevalier
						COPIE AU CHEF DE SECTEUR BRIANCONNAIS/VALLOUISE

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 472 / 2021

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 9/08 / 2021

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE
Directeur du Parc national des Ecrins